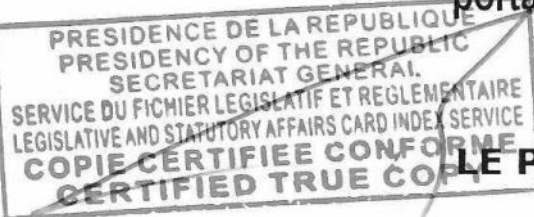


DECRET N° 2023/189 DU 16 AVR 2023
portant nomination de Préfets.-



LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après :

REGION DE L'ADAMAOUA

PREFET DU DEPARTEMENT DU DJEREM :

Monsieur SAFFO Roger, Administrateur Civil Principal, précédemment Préfet du Département du MAYO -SAVA, en remplacement de Monsieur NGBWA Ludovic Etienne, muté.

PREFET DU DEPARTEMENT DU FARO-ET-DEO :

Monsieur EWANGO BUDU Ernest, Administrateur Civil Principal, précédemment Préfet du Département du NDE, en remplacement de Monsieur ESSOMBA Auguste, muté.

REGION DU CENTRE

PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOUMOU :

Monsieur ETAPA François Franklin, Administrateur Civil Principal, précédemment Préfet du Département des BAMBOUTOS, en remplacement de Monsieur EBELLE Ernest Samuel, muté.

REGION DE L'EXTREME-NORD

PREFET DU DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA :

Monsieur NGBWA Ludovic Etienne, Administrateur Civil Principal, précédemment Préfet du Département du DJEREM, en remplacement de Monsieur SAFFO Roger, muté.

PREFET DU DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA :

Monsieur TAM LIKENG Richard Marcel, Administrateur Civil Principal, précédemment Sous-Préfet de l'Arrondissement de PENKA-MICHEL, en remplacement de Monsieur DIBANGO David Dador, muté.

REGION DE L'OUEST

PREFET DU DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS :

Monsieur DIBANGO David Dador, Administrateur Civil Principal, précédemment Préfet du Département du MAYO-TSANAGA, en remplacement de Monsieur ETAPA François Franklin, muté.

PREFET DU DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX :

Monsieur EBELLE Ernest Samuel, Administrateur Civil Principal, précédemment Préfet du Département du NYONG-ET-MFOUMOU, en remplacement de Monsieur SONGA Pierre, appelé à d'autres fonctions.

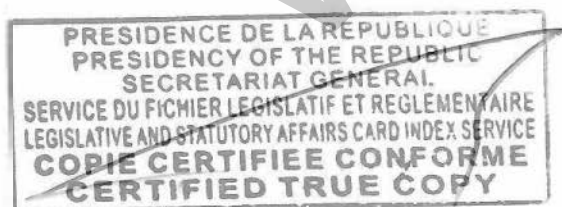
PREFET DU DEPARTEMENT DU NDE :

Monsieur ESSOMBA Auguste, Administrateur Civil Principal, précédemment Préfet du Département du FARO-ET-DEO, en remplacement de Monsieur EWANGO BUDU Ernest, muté.

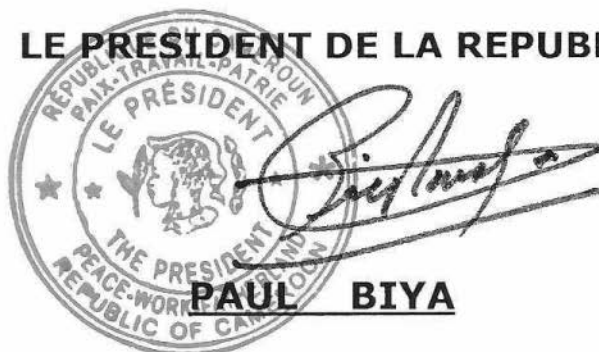
Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 06 AVR 2023



LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA